

INFORMATION IMPORTANTE – COVID-19

FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

Notre dispositif "des lieux d'écoute" reste effectif dans cette période de crise COVID-19.

Pour rappel, ce dispositif s'adresse à toute personne qui s'interroge sur ce qu'elle vit au sein de sa famille, qui pense être ou avoir été victime de violence.

Des professionnels formés sont à votre écoute, pour vous informer, pour vous soutenir, pour vous accompagner afin de trouver des solutions à votre rythme.

Dans cette période de confinement, si l'écoute physique ne peut se faire sur les permanences habituelles à Avranches, Villedieu, Saint-Hilaire et Mortain, nous restons joignables.

Si vous êtes victime de violences

à votre domicile dans le Sud Manche

Appelez « des lieux d'écoute » :

- Au **06.37.45.65.60**.
- De 9h à 12h30 et de 14h à 17h
- Du lundi au vendredi
- Ce dispositif est GRATUIT

- ou le **3919**, numéro national



Dans le cas de violences, IL NE FAUT PAS HESITER A :

- Dire que vous sortez pour faire des courses ou tout autre raison.
- Mobiliser les forces de l'ordre en appelant le 17 ou en interpellant dans la rue si vous parvenez à sortir.
- Utiliser le CHAT avec les forces de l'ordre : <https://www.service-public.fr> ou sur le site [« arrêtons les violences »](#)



**POUR UN ENFANT EN DANGER,
IL FAUT APPELER LE 119**